Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260511-2026_05_11_08-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 mai 2026

N° 2026/05/11/08

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **31** *Nombre de votants* : **33**	*Date de convocation :* *5 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :			
Jean-Charles BRIAND	Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Olivier DUDA
Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Isabelle CHARPENTIER	Christophe REBULARD
Bertrand TANGUILLE	Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN	David KELDERMANS
Nicolas ANGER	Arnaud BOMPOIL	François BRISSIER	Clémentine JULIEN
Ludivine ROUAUT	Lisa BOISRAMÉ	Samuel LEFEUVRE	Romane GALLIAN
Olivier BODIN	Bénédicte PINARD	Laurent CHAUSSERAY	Solenn ROUGERIE
Marie GUERINEL	Schirel LEMONNE		

Absents :	
Tiphany LANGOUMOIS donne pouvoir à Ludovic LONCLE	Stéphanie DOUESSIN donne pouvoir à Clémentine JULIEN

Secrétaire de séance désignée : Madame Catherine TAUPIN

Objet : Redevance GRDF - Concessions 2026

Rapporteur : Jean-Charles BRIAND

La commune a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel dans le cadre d'un contrat de concession signé le 1er juillet 2017, pour une durée de 30 ans.

Conformément aux stipulations de ce contrat, le concessionnaire verse chaque année à la commune une redevance de fonctionnement dite « R1 ».

Au titre de l'exercice 2026, le montant de la redevance R1 versée par GRDF se calcule ainsi :

Vos données

Durée du contrat (D)		30 ans
INGA	09/2025	134.90
INGo	09/2007	95,20

Code INSEE	Nom de commune	Longueur en km (L)	Population (P)	Montant (€)
Résultat global		50,364	8 749	6 311,40
35069	CHATEAUGIRON	50,364	8 749	6 311,40

Formule de la méthode communale
[(200 + 0,32 x P + 21,30 x L) x (0,02 x D + 0,5) + 180] x [0,15 + 0,85 x (INGA / ING0)]

Montant de la redevance
6 311,40 €

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260511-2026_05_11_08-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel confié à GRDF, signé le 1er juillet 2017 pour une durée de 30 ans,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 30 avril 2026,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve le montant de la redevance concession due par GRDF au titre de l'année 2026, fixé à 6 311.40 €.**

Pour Copie Conforme,
La Maire,

MAIRIE de CHÂTEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Anne-Marie ECHELARD

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme

Catherine TAUPIN

Catherine TAUPIN